

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO, TENUE À MAYO, LE 7 OCTOBRE 2019, À 19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE M. ROBERT BERTRAND.**

---

Sont présents :

Robert Bertrand, Maire  
Ian de Cotret-Brazeau, conseiller, siège #1  
Renée Giroux, conseillère, siège #2  
Erin Kane, conseillère, siège #4  
Guy Roussel, conseiller, siège #5  
Pierre Robineau, conseiller, siège #6  
Secrétaire d'assemblée : Martin Cousineau  
Absent : Alain Dupuis, conseiller, siège #3

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2019
5. TRÉSORERIE - APPROBATION DES COMPTES
6. RAPPORTS
  - 6.1 Rapport de l'inspecteur
  - 6.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie
  - 6.3 Dépôt du suivi budgétaire (activités de fonctionnement)
  - 6.4 Différents comités des élus
7. ACHAT D'UN TERRAIN
8. ADOPTION DU PROJET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL VERT DE PAPINEAU
9. FACTURES REÇUES
10. ACCEPTATION DES TRAVAUX DU TRAITEMENT DE SURFACE DOUBLE DU CHEMIN ROY
11. ACCEPTATION DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE PONCEAU SUR LE CHEMIN SOMERS
12. AUTORISATION D'ACCEPTATION DE CESSIION DE TERRAIN (DÉCRET 403-2019)
13. AUTORISATION D'ACCEPTATION DE CESSIION DE TERRAIN (DÉCRET 403-2019)
14. TRAVAUX D'URGENCE SUR LE CHEMIN BURKE
15. PÉRIODE DE QUESTIONS
16. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

**1. OUVERTURE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**3. ORDRE DU JOUR**

#### 2019-10-108

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Erin Kane et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité

#### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2019

##### 2019-10-109

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019;

**ATTENDU QUE** les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ** par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Pierre Robineau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

#### 5. TRÉSORERIE - APPROBATION DES COMPTES

##### 2019-10-110

**ATTENDU QUE** le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses au directeur général et secrétaire-trésorier et au directeur du service de sécurité incendie;

**ATTENDU QUE** le conseil prend en compte la liste des comptes à payer;

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Erin Kane et résolu d'approuver les listes des comptes et d'autoriser leur paiement.

**Chèques numéros 11479 à 11507 :** 508 311.42 \$

**Paiements en ligne :** 6 848.42 \$

**Paies :** 12 401.46 \$

**Grand total :** 527 561.30 \$

Adoptée à l'unanimité

#### 6. RAPPORTS

##### 6.1 Rapport de l'inspecteur

Numéro	Adresse	Type	Zonage
2019-0901	201, Mcdonnell	Démolition	14-V
2019-0902	245, Walker	Abattage arbre	5-V
2019-0903	7, Des Basses-Chutes	Travaux riverains	14-V
2019-0904	60, Desjardins	Démolition	3 Ade
2019-0905	60, Malette	Rénovation	5-V
2019-0906	10, Pignons-Vert	Démolition	14-V
2019-0907	45, Pignons-Vert	Rénovation	14-V
2019-0908	3882, Route 315	Bâtiment accessoire	11 Ade
2019-0909	149, Walker	Installation septique	5-V

## 6.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie

Rien à signaler

## 6.3 Dépôt du suivi budgétaire (activités de fonctionnement)

## 6.4 Différents comités des élus

Rien à signaler

## 7. ACHAT D'UN TERRAIN

### 2019-10-111

**ATTENDU** la volonté du conseil d'acheter le terrain situé au 3888 Route 315 à Mayo (lot 4652258);

**ATTENDU QUE** ce terrain est situé à un endroit stratégique (coin du chemin McAlendin et de la route 315) pour la municipalité;

**ATTENDU QUE** la municipalité utilise déjà cet endroit pour informer la population sur les risques d'incendie en forêt;

**ATTENDU** la volonté du conseil d'étudier la possibilité d'installer un babillard électronique pour mieux informer la population;

**IL EST PROPOSÉ** par Erin Kane, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau **ET** résolu **QUE** ce conseil:

-Autorise l'achat dudit terrain pour une somme de 5 000\$;

-Mandate Maître Pierre-Paul Juneau pour officialiser la transaction;

- Autorise le maire et le directeur général à signer l'acte d'acquisition dudit terrain pour et au nom de la municipalité.

Les fonds pour cette fin seront pris à même le surplus libre.

Adoptée à l'unanimité

## 8. ADOPTION DU PROJET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL VERT DE PAPINEAU

### 2019-10-112

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 603 du Code municipal du Québec, la Régie intermunicipale du Parc industriel régional vert de Papineau (PIRVP) doit transmettre son budget du prochain exercice financier à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence pour adoption avant le 1er octobre 2019;

**ATTENDU QUE** le dépôt du projet des prévisions budgétaires de l'année financière 2020 auprès des vingt-quatre (24) municipalités locales de la MRC de Papineau membres de l'entente intermunicipale concernant le PIRVP telles que présentées en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrale;

**IL EST PROPOSÉ** par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau et résolu unanimement **QUE** :

-Les membres du Conseil de la Municipalité de Mayo adoptent les prévisions budgétaires 2020 de la Régie intermunicipale du PIRVP, conformément à l'article 603 du Code municipal du Québec;

-Le secrétaire-trésorier et directeur général soit et est mandaté pour assurer les suivis de la présente décision, notamment en acheminant la résolution à la MRC avant le 20 novembre 2019

Adoptée à l'unanimité

## **9. FACTURES REÇUES**

### **2019-10-113**

**ATTENDU** la réception des factures de plus de 3 500\$ suivantes;

- Sûreté du Québec (Dernier versement)	41 183.00 \$
- Transport Michel Deschamps (Élargissement d'une courbe dangereuse sur le ch. Burke)	4 707.27 \$
- J.B. McClelland & Sons (Ponceau pour inventaire)	4 950.82 \$
- J.B. McClelland & Sons (Ponceau pour chemin Burke)	6 637.51 \$

**ATTENDU QUE** les crédits sont disponibles;

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Renée Giroux, **ET** résolu **QUE** ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

## **10. ACCEPTATION DES TRAVAUX DU TRAITEMENT DE SURFACE DOUBLE DU CHEMIN ROY**

### **2019-10-114**

**ATTENDU QUE** la résolution numéro 2019-05-058 accordait le contrat de travaux de surface double à Sintra INC.;

**ATTENDU QUE** les travaux sont maintenant terminés et que nous avons reçu le certificat de réception provisoire des ouvrages;

**IL EST PROPOSÉ** par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Pierre Robineau, **ET** résolu **QUE** ce conseil autorise le paiement de la facture de Sintra INC. au montant de 257 557.39 \$ taxes incluses et que ce projet sera payé à 75% par le programme RIRL sur 10 ans (le règlement d'emprunt numéro 2019-02 sera utilisé en attendant les crédits du programme RIRL) et que la balance (25%) sera prélevée à même le surplus libre.

Adoptée à l'unanimité

## **11. ACCEPTATION DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE PONCEAU SUR LE CHEMIN SOMERS**

### **2019-10-115**

**ATTENDU QUE** la résolution numéro 2019-07-079 accordait le contrat de travaux de reconstruction et de remplacement de ponceau par un substantiellement plus gros à RN Civil;

**ATTENDU QUE** les travaux sont maintenant terminés et que nous avons reçu l'attestation de conformité des travaux;

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Pierre Robineau **ET** résolu **QUE** ce conseil autorise le paiement de la facture de RN Civil au montant de 166 907.30 \$ taxes incluses et que ce montant sera payé avec l'emprunt temporaire en attendant les crédits du programme de la TECQ 2019-2023.

Adoptée à l'unanimité

## **12. AUTORISATION D'ACCEPTATION DE CESSION DE TERRAIN (DÉCRET 403-2019)**

**2019-10-116**

**ATTENDU** les inondations qui se sont produites sur le territoire de la municipalité de Mayo au printemps 2019;

**ATTENDU** le décret 403-2019 et ses modalités d'allocation de départ;

**ATTENDU QUE** l'ampleur des dommages au 60 chemin Desjardins (matricule 9362 98 9981, lot 4652807) ne permet pas à la sinistrée (propriétaire) de réparer ou de reconstruire sa résidence;

**ATTENDU QUE** pour obtenir l'allocation de départ, la propriétaire doit céder pour 1\$, à la municipalité de Mayo, la propriété (terrain) où la résidence ne peut être conservée;

**ATTENDU QUE** le conseil souhaite que la procédure de cession de terrain du 60 chemin Desjardins (matricule 9362 98 9981, lot 4652807) soit accélérée afin d'aider la propriétaire à obtenir rapidement son allocation de départ;

**IL EST PROPOSÉ** par Ian de Cotret-Brazeau, **APPUYÉ** par Erin Kane, **ET** résolu **QUE** ce conseil :

- Accepte la cession de terrain pour 1\$, après que la cessionnaire a réalisé toutes les conditions nécessaires pour se prévaloir de l'allocation de départ, notamment d'avoir obtenu les permis nécessaires et d'avoir effectué tous les travaux de démolition de sa résidence, le tout tel que décrit au programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 14 avril au 24 avril 2019 dans des municipalités du Québec.
- Autorise le maire et le directeur général à signer tous les actes d'acquisition dudit terrain vacant requis pour donner suite à la demande.

Cette autorisation est valable tant et aussi longtemps que le décret 403-2019 demeure en vigueur et sous réserve de toutes autres conditions qui pourraient s'ajouter ou modifier le décret 403-2019, étant entendu que les propriétaires des terrains concernés devront rencontrer toutes les exigences qui y sont prévues.

Adoptée à l'unanimité

### **13. AUTORISATION D'ACCEPTATION DE CESSION DE TERRAIN (DÉCRET 403-2019)**

**2019-10-117**

**ATTENDU** les inondations qui se sont produites sur le territoire de la municipalité de Mayo au printemps 2019;

**ATTENDU** le décret 403-2019 et ses modalités d'allocation de départ;

**ATTENDU QUE** l'ampleur des dommages au 20 chemin Lalonde (matricule 9364 60 7785, lot 4652765) ne permet pas à la sinistrée (propriétaire) de réparer ou de reconstruire sa résidence;

**ATTENDU QUE** pour obtenir l'allocation de départ, la propriétaire doit céder, à la municipalité de Mayo, la propriété (terrain) où la résidence ne peut être conservée;

**ATTENDU QUE** le conseil souhaite que la procédure de cession de terrain du 20 chemin Lalonde (matricule 9364 60 7785, lot 4652765) soit accélérée afin d'aider la propriétaire à obtenir rapidement son allocation de départ;

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Guy Roussel, **ET** résolu **QUE** ce conseil :

- Accepte la cession de terrain pour 1\$, après que la cessionnaire a réalisé toutes les conditions nécessaires pour se prévaloir de l'allocation de départ, notamment d'avoir obtenu les permis nécessaires et d'avoir effectué tous les travaux de démolition de sa résidence, le tout tel que décrit au programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 14 au 24 avril 2019 dans des municipalités du Québec.
- Autorise le maire et le directeur général à signer tous les actes d'acquisition dudit terrain vacant requis pour donner suite à la demande.

Cette autorisation est valable tant et aussi longtemps que le décret 403-2019 demeure en vigueur et sous réserve de toutes autres conditions qui pourraient s'ajouter ou modifier le décret 403-2019, étant entendu que la propriétaire du terrain concerné devra rencontrer toutes les exigences qui y sont prévues.

Adoptée à l'unanimité

### **14. TRAVAUX D'URGENCE SUR LE CHEMIN BURKE**

**2019-10-118**

**ATTENDU** les inondations qui se sont produites sur le territoire de la municipalité de Mayo au printemps 2019;

**ATTENDU QUE** suite à ces inondations, le chemin Burke à l'est du chemin Monaghan s'est affaissé;

**ATTENDU QUE** les plans et devis sont prêts depuis le 19 juin, mais nous devons attendre l'autorisation du MTQ et de la direction du rétablissement avant de procéder;

**ATTENDU QUE** les résidents du chemin Burke à l'est du chemin Monaghan sont isolés (détour de 50 km aller-retour) et sans services depuis avril 2019;

**ATTENDU QUE** la municipalité ne pouvait plus attendre et que des travaux d'urgence ont été effectués par Transport Michel Deschamps pour remplacer ce pont afin de rétablir le chemin Burke avant l'hiver;

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau, **ET résolu QUE** ce conseil autorise le paiement de factures reliées auxdits travaux d'urgence et que ce montant sera payé en partie par le Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration de la circonscription électorale de Papineau.

La partie non couverte par ladite subvention sera prélevée à même le surplus libre.

Adoptée à l'unanimité

#### **15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **16. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**2019-10-119**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau **QUE** la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Président

Secrétaire

Robert Bertrand,  
Maire

Martin Cousineau,  
Secrétaire-trésorier